



**PRÉFET  
DE HAUTE-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**AVENANT N°1**

**CAMPAGNE D'OUVERTURE 2022  
DE PLACES DE CADA DANS LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE  
CADA 2022 - n°2022 - CADA 43**

VU la campagne d'ouverture 2022 de places de CADA dans le département de la Haute-Loire publié au recueil des actes administratifs du 28 février 2022 ;

Vu les instructions de la DGEF relayées par les services du secrétariat général pour les affaires régionales, préfecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes par courriel du 23 mars 2022;

Considérant la remontée au niveau national des opérateurs susceptibles de répondre à l'appel à projet ;

Considérant la mobilisation des acteurs dans le cadre du dispositif d'accueil d'urgence dédié à la population ukrainienne ;

Il est convenu ce qui suit :

**Article 1<sup>er</sup> :**

La date limite de dépôt des candidatures fixée initialement au 29 avril 2022 est reportée au 1<sup>er</sup> juin 2022.

**Article 2 :**

Le calendrier annexé à l'avis d'appel à projet publié au recueil des actes administratifs du 28 février 2022 est modifié comme suit :

<b>Création de places de centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA)</b>	
Capacités à créer	2500 places au niveau national et 300 places dans la région Auvergne-Rhône-Alpes
Territoire d'implantation	Département de la Haute-Loire
Mise en œuvre	<b>Ouverture des places à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022</b> sous réserve de la disponibilité des crédits
Population ciblée	Demandeurs d'asile
Calendrier prévisionnel	Avis de lancement de la campagne de création de places de CADA : <b>d'ici le 1<sup>er</sup> mars 2022</b> Date limite de dépôt : <b>1<sup>er</sup> juin 2022</b>

Le reste sans changement.

Cette annexe est publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Le Puy-en-Velay, le **29 MARS 2022**

Le préfet

  
Eric ETIENNE